

# LES LARMES DE L'AFRIQUE

Un documentaire de AMPARO CLIMENT

Infotour Solidarité sans frontières

27 février 2016 | 19h30 | Théâtre de la Ville | Paris  
28 février 2016 | 19h30 | Théâtre de la Ville | Paris  
29 février 2016 | 19h30 | Théâtre de la Ville | Paris  
1er mars 2016 | 19h30 | Théâtre de la Ville | Paris  
Entre libre | Collecte  
Plus d'informations: www.cas720.com

Les dates de l'infotour 2016  
Après Lausanne et Zurich les 22 et 24 février,  
25 février – 19h00 - Cinéma Cinélux – Genève  
27 février – 11h00 – Kino Rex – Berne  
29 février – 19h30 – Neues Kino – Basel  
1er mars – 19h30 – Cinema Lux - Massagno

## Infotour «Las Lágrimas de África»

La sécurisation des frontières extérieures de l'Europe et ses conséquences humaines autour de l'Union européenne, les Etats construisent des murs. Et cette tentative désespérée de freiner l'arrivée de nouvelles personnes a des conséquences humaines fatales. Un exemple parlant de cette pratique d'exclusion est la barrière frontalière autour de Meïlla – l'enclave espagnole au Maroc. Cette barrière a été construite en 1998 et constamment consolidée depuis. Elle empêche en particulier aux réfugié-e-s africain-e-s d'accéder à une voie légale vers l'Europe. Contraint-e-s de vivre au Maroc, ils sont sans protection physique et légale pendant qu'ils essaient de passer de l'autre côté sans se faire remarquer, victimes d'une répression policière arbitraire et raciste. La sécurisation et la fermeture disproportionnée des frontières européennes ont pour conséquence des violations des droits humains et des refoulements illégaux de l'Espagne vers le Maroc. La Suisse participe à cette politique des frontières en s'engageant concrètement dans des opérations de l'agence Frontex visant à « endiguer la migration irrégulière ».

Solidarité sans frontières (SOSF) s'engage en faveur de la protection des personnes persécutées, pour un traitement digne des réfugié-e-s et contre le racisme et l'exclusion. Pour attirer l'attention sur les abus de la politique européenne des frontières et afin d'en corriger les injustices, SOSF organise un infotour autour du film documentaire « Las Lágrimas de África (Les Larmes de l'Afrique) » de la réalisatrice Amparo Climent. Il décrit la vie quotidienne des réfugié-e-s africain-e-s près de Meïlla. La réalisatrice participera à chaque projection. L'entrée est libre (collecte).  
Vivre Ensemble est partenaire de l'événement

Photo de couverture: exposition ODAE romand par Andrey Koval (p.7)

# VIVRE ENSEMBLE



## L'admission provisoire

### Permis F

Un "asile au rabais" qui n'en

fait pas de précariser. Personne

ne sort gagnant.

Notre dossier.

BULLETIN DE LIAISON POUR LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE

VE 156 / février 2016

## DÉCRYPTER LES RÉALITÉS MULTIPLES QUE RECOUVRE L'ADMISSION PROVISOIRE

Qui sont les quelque 30'000 personnes qui détiennent une admission provisoire en Suisse ? Quelles différences entre ce statut et l'asile ? À quelles restrictions sont soumis les titulaires de ce statut et avec quelles conséquences sur le plan humain ? Le rapport Permis F : admission provisoire ou exclusion durable ? qui accompagne l'exposition de l'ODAE romand tente de répondre à ces questions. Il montre comment bien le permis F entraîne l'intégration des personnes concernées, même après plusieurs années de séjour en Suisse.

En effet, malgré ce que laisse penser son intitulé, l'admission provisoire s'avère souvent durable : dans la majorité des cas, ses bénéficiaires resteront longtemps, voire définitivement en Suisse. La méconnaissance qui entoure ce statut n'est pas sans conséquence. Les quelque douze personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont indiqué qu'elles s'étaient souvent vu refuser un emploi, un logement ou un abonnement de téléphone en raison du caractère so-disant provisoire de leur statut, qui ne correspond pourtant pas à la réalité !

Un travail d'information et de sensibilisation est donc nécessaire, d'où la pertinence et l'utilité d'une exposition itinérante accessible à tous et toutes.

**Donner la parole aux personnes concernées.** L'exposition donne la parole aux personnes directement concernées. Derrière leur statut, ce sont des profils variés que l'on découvre, des êtres humains qui aspirent à trouver leur place dans le pays où ils vivent aujourd'hui.

« Mercedes », « Phil », « Yvette » et « Tsehaye » donnent à entendre ce qu'il implique de vivre plusieurs années avec un statut précaire. Tous souhaitent participer aux différents aspects de la vie en Suisse, mais font face à de nombreux obstacles : impossibilité de voyager, non-reconnaissance de leurs diplômes et expériences professionnelles, réticence des employeurs à les engager, etc.

Ces témoins donnent aussi à voir, au-delà des mots, leur ressenti grâce à un travail photographique et artistique auquel ils ont activement participé.

Celui-ci les met en scène dans un univers qui tente de retranscrire en image leurs émotions : sentiment d'enfermement, crainte face à un avenir incertain ou encore impression de devoir se battre pour trouver sa place.

Trois courts-métrages et un film d'animation explicatif ont aussi été réalisés pour cette exposition par l'association visAgenève. Les courts-métrages mettent en scène des situations vécues par les personnes qui ont témoigné auprès de l'ODAE romand. Une structure en forme de F a été élaborée spécialement pour que ces films puissent être projetés en continu dans le cadre de l'exposition.

**Un outil pédagogique pertinent et efficace.** Suite à son lancement, l'exposition a été installée dans les murs du collège de Saussure à Lancy dans le cadre d'une semaine sur le thème des migrations. Elle a rencontré un écho positif auprès des professeurs et des élèves. Elle constitue un excellent outil pédagogique de sensibilisation et d'information sur le statut de l'admission provisoire, mais plus généralement sur la migration et l'asile.

**L'ÉQUIPE DE L'ODAE ROMAND**

PLUS D'INFOS ET CONTACT  
www.odae-romand.ch / 022 310 57 30 /  
info@odae-romand.ch

*Une de mes sœurs vivait à l'étranger. Elle est tombée malade et a été hospitalisée pendant plusieurs mois. Je ne l'avais pas revue depuis quinze ans. J'ai essayé d'obtenir des documents de voyages pour lui rendre visite. Je n'avais jamais les bons papiers, je courais de démarches en démarches. A la fin, elle est décédée sans que je puisse la voir.*

*J'ai souhaité me rendre en Algérie pour l'ensevelissement. Lorsque j'ai demandé un visa, j'ai présenté une photocopie de l'acte de décès. On m'a demandé l'original et le billet du cercueil. J'ai baissé les bras ! Dans ces cas-là, on se sent vraiment considéré comme une sous-catégorie d'êtres humains. Notre vie est entre leurs mains et ils ne nous respectent pas.*

*On ne peut pas garder des personnes provisoires si longtemps ! Cela devient une violence morale.*

*Il faut permettre des conditions convenables avec un permis convenable. Je ne peux même pas conclure un contrat de téléphone. Pour cela, je dois demander de l'aide à mes enfants. Ils ont le permis B. Je n'arrive pas à comprendre que l'on puisse l'accorder aux enfants et pas aux parents.*

*Souvent, je me demande si je ne devrais pas repartir. Je pourrais rentrer en Algérie. Mais comment abandonner mes enfants ? Deux d'entre eux sont nés ici, je ne veux pas les déraciner. Même si la Suisse me refuse le droit de détablissement, c'est le pays natal de mes enfants. Je connais le chagrin et la souffrance de l'exil. C'est une douleur qui ne se soigne pas. Je ne veux pas l'imposer à mes enfants.*

PROPOS RECUEILLIS  
PAR NICOLE ANDRETTA

# EXPO

## ADMISSION PROVISOIRE OU EXCLUSION DURABLE ?

Lancée avec succès à Genève en octobre 2015, l'exposition de photographies, témoignages et courts-métrages imaginée et développée par l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE romand) et l'association visAgenève a pour objectif d'informer et de sensibiliser le grand public aux conditions de vie des titulaires d'une admission provisoire. L'ODAE romand souhaite la faire circuler en Suisse romande et invite toute personne ou institution intéressée à le contacter. Une adaptation du contenu de l'exposition est possible par l'ajout d'un panneau contenant des données locales ou par une adaptation du dispositif d'exposition qui peut être allégé en fonction du lieu et du public visé.



Photo: Andrey Koval